

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **14e jour du mois de décembre 2020**, Par Vidéo-Conférence, à compter de 18 h. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Est également présent :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général et greffier suppléant

Il est donc procédé comme suit :

2020-345
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée

2020-346
RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES 2020-019 ET OCTROI DE MANDAT - OFFRE DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE 2021-2022-2023

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres pour l'entretien du réseau d'éclairage public plus précisément un prix par luminaire pour le changement de lumière, un taux horaire pour tout travail hors entente nécessitant une nacelle pour les années 2021-2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 10 décembre 2020

CONSIDÉRANT QUE l'offre a été analysée et se détaille comme suit :

CLAUDE BOURQUE ÉLECTRIQUE INC.

Prix forfaitaire pour le changement de lumière	68,00 \$
Taux horaire pour tout travail hors entente nécessitant une nacelle	115,00 \$
Taux pour la location du camion-nacelle (par demi-journée)	250,00 \$

PELLETIER ET PICARD INC.

Prix forfaitaire pour le changement de lumière	74,00 \$
Taux horaire pour tout travail hors entente nécessitant une nacelle	148,00 \$
Taux pour la location du camion-nacelle (par demi-journée)	592,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos octroie le contrat d'entretien du réseau d'éclairage public pour les années 2021-2022 et 2023 à l'entreprise Claude Bourque Électriques inc. pour les montants inscrits à la soumission, ce prix n'incluant pas les taxes applicables.

Adoptée

2020-347

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 2021-XXX DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2021

Le conseiller Jean-Philippe Bachand donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement décrétant l'imposition des taux de taxes pour l'année 2021. Une copie du projet de règlement est déposée séance tenante.

2020-348

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 2021-XXX FIXANT LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2021

Le conseiller Alain Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement fixant la tarification pour l'année 2021. Une copie du projet de règlement est déposée séance tenante.

2020-349

RÉSULTATS D'APPEL D'OFFRES 2020-020 ET OCTROI DE CONTRAT : TRAITEMENT DES DÉCHETS

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur le site SEAO pour le traitement des déchets du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025 (5 ans);

CONSIDÉRANT que deux (2) soumissionnaires ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 14 décembre 2020;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit :

Soumissionnaire	Prix avec taxes
Gaudreau Environnement inc.	72,00 \$ / par tonne métrique
Services Sanitaires Denis Fortier inc.	91,98 \$ / par tonne métrique

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos octroie le contrat de traitement des déchets à l'entreprise Gaudreau Environnement inc. pour un montant de 72,00 \$ par tonne métrique, et ce du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2025 soit une période de 5 ans.

Adoptée

2020-350

RÉSULTATS D'APPEL D'OFFRES 2020-021 ET OCTROI DE MANDAT - TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur le site SEAO pour le projet de traitement des matières organiques pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 soit 2 ans;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 14 décembre

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées et se détaillent comme suit :

Soumissionnaire	Prix avec taxes
GSI Environnement inc.	67,27 \$ / par tonne métrique

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos octroie le contrat de traitement des matières organiques à l'entreprise GSI Environnement inc. pour un montant de 67,27 \$ par tonne métrique, et ce pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 soit 2 ans.

Adoptée

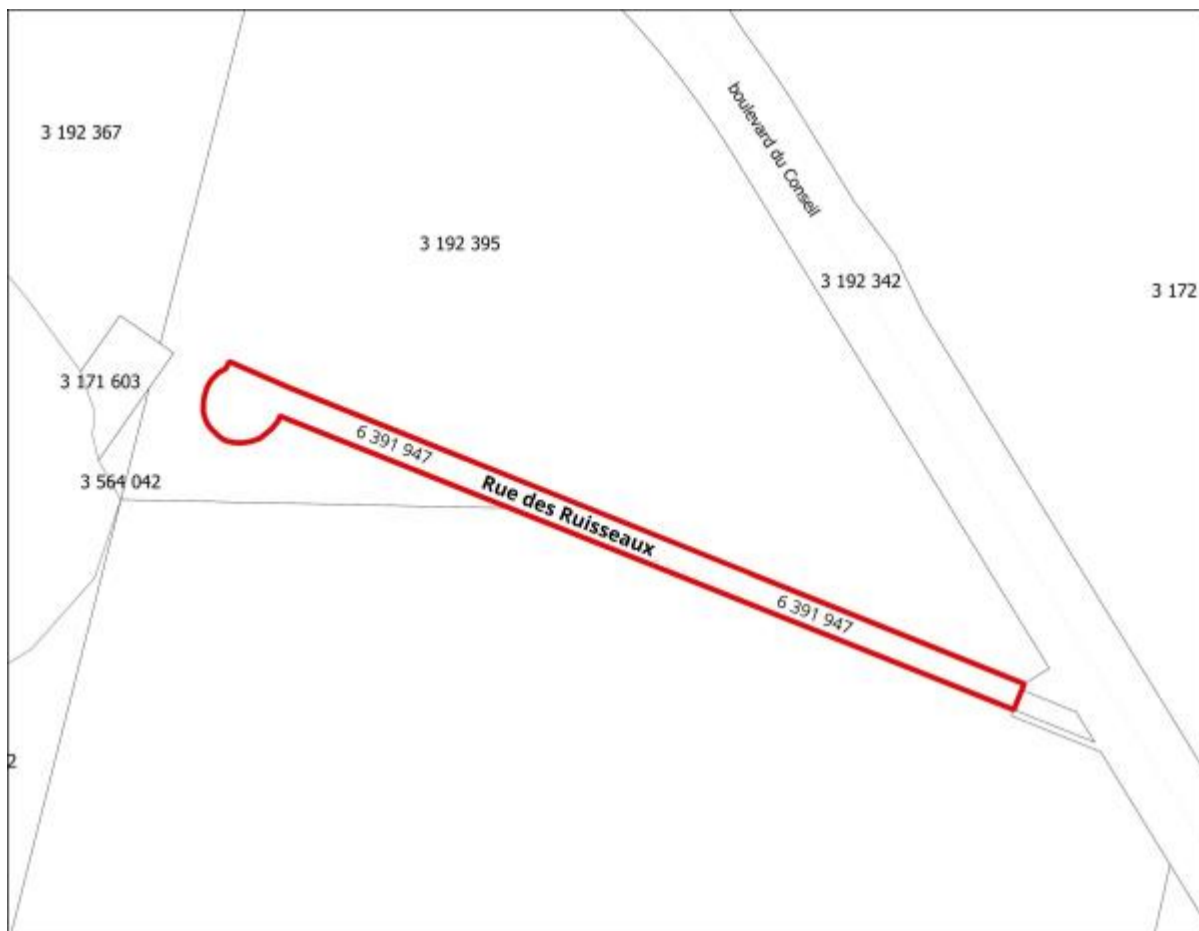
2020-351

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE RUE (RUE DES RUISSEAUX)

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Asbestos désire faire régulariser la présence d'un chemin existant qui longe un terrain favorable au développement immobilier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos reconnaisse comme rue publique le lot 6 391 947 du Cadastre du Québec circonscription foncière de Richmond et ce tel que montré sur le plan suivant :



QUE la rue soit nommée rue des Ruisseaux;

QUE la procédure soit faite auprès de la Commission de toponymie du Québec afin d'officialiser l'ouverture de cette rue.

Adoptée

2020-352

VENTE DE TERRAINS DIVERS

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos désire vendre des parcelles de terrains à certains propriétaires;

CONSIDÉRANT que ces parcelles de terrains ne peuvent pas faire l'objet de projet de développement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos mandate le directeur général à vendre les parcelles de terrain identifiées plus bas au prix indiqué plus les frais professionnels liés à la transaction (arpenteur et notaire):

Rue Général-Vanier

- À madame Nicole Charest et monsieur Stéphane Guérard, 224 rue Général-Vanier
Lot 3 192 323 ptie 1 745 p.c. (161.1 m²) @ 872,50 \$
Lot 3 171 500 ptie 7 776.10 p.c. (722.4 m²) @ 3 888 \$

Rue Manseau

- À madame Michelle Major-Croteau et monsieur Alex Roux, 225, rue Manseau
Lot 3 171 500 ptie @ 750 \$
- À madame Linda Aubé et monsieur Luc Langlois, 227, rue Manseau
Lot 3 1 71 500 ptie et 3 170 959 ptie @ 750 \$
- À madame Karine Vallières et monsieur Martin Lafleur, 229, rue Manseau
Lot 3 170 959 ptie @ 750 \$

Rue Morrill

- À madame Renée Lessard, 9 rue Morrill
Lot 6 270 126 ptie 2 655 p.c. (246.7 m²) @ 1 327,20 \$
- À madame Gaétane Labranche et monsieur Claude Vachon, 5 rue Morrill
Lot 6 255 121 ptie 1 538 p.c. (142.9 m²) @ 769 \$
Lot 6 270 126 ptie 2 748 p.c. (255.3 m²) @ 1 374 \$

Adoptée

2020-353

ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC POUR TRAVAUX SUR LA RUE DES VÉTÉRANS : AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QU'a la demande de la Ville d'Asbestos des travaux doivent être effectués par Hydro-Québec pour le déplacement d'une ligne d'alimentation qui traverse un terrain afin de ramener cette ligne en bordure de la rue des Vétérans;

CONSIDÉRANT QUE ce déplacement de ligne permettra la construction de résidences sur le terrain visé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos accepte l'entente d'Hydro-Québec d'effectuer les travaux sur la rue des Vétérans, et ce pour un montant de 57 638,81 \$ avant les taxes.

QUE le directeur général, monsieur Georges-André Gagné, soit mandaté afin de signer les documents nécessaires à la réalisation des travaux.

Adoptée

2020-354

MANDAT POUR RAPPORT D'AUDIT POUR LES PROGRAMMES DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a obtenu des subventions dans le cadre des programmes FEPTU et PIQM;

CONSIDÉRANT que des redditions de compte sont demandées et que celles-ci doivent comprendre un rapport d'audit pour chaque projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la Ville d'Asbestos mandate la firme Groupe RDL Victoriaville S.E.N.C.R.L afin d'effectuer quatre rapports d'audit pour les demandes faites dans les programmes de subvention suivants :

- Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées volet 1 (FEPTU) : rue Laurier
- Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées volet 1 (FEPTU) : 1^{re} Avenue/Olivier
- Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées volet 2 (FEPTU) : Bassin de rétention
- Projet d'infrastructures Québec-Municipalité volet 1.5 (PIQM) : Manville/Doyon

Adoptée

**2020-355
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 18 h 29.

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

**M. Georges-André Gagné, directeur
général et greffier suppléant**